



**Formation** / Le programme « Explort » dès le 28 août

# Pour ouvrir 800 jeunes Wallons à l'export

Pour affirmer son renouveau, la Wallonie a impérieusement besoin d'entreprises performantes. Non seulement dans leur pré carré mais aussi et surtout sur les marchés étrangers. « Or, l'exportation ne s'improvise pas, surtout dans le chef de PME qui n'ont pas nécessairement des moyens importants à y affecter », commente le ministre wallon de l'Économie, Jean-Claude Marcourt.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le programme « Explort », qui démarrera le 28 août et déploiera ses effets sur trois ans.

L'objectif ? Former 800 jeunes aux spécificités de l'exportation en leur offrant, en su-

des programmes déjà existants mis sur pied par le Forem et l'Agence wallonne à l'exportation (Awex), un accompagnement individualisé.

« Chacun bénéficiera en début de parcours d'un bilan de compétences et d'une analyse de ses ambitions », commente Philippe Suinen, administrateur général de l'Awex. *Sur cette base, il ou elle recevra une proposition de parcours individualisée, qui comprendra entre autres un focus particulier sur les langues, un stage pour le compte d'une entreprise à l'étranger ainsi qu'un soutien à la recherche et à la création d'emploi.* »

Par le biais de l'accroissement conjoint des enveloppes

de l'Awex et du Forem, cet effort sera soutenu par les deniers publics à hauteur de 5,4 millions d'euros jusqu'en 2009. Il sera ouvert à tous les demandeurs d'emploi (en ce compris, bien entendu, les jeunes diplômés), avec une forme de « discrimination positive », selon les mots de la ministre de la Formation, Marie Arena, en faveur des personnes d'origine étrangère dont la connaissance de la langue ou de la culture de leur pays d'origine pourrait utilement être exploitée par les entreprises.

## Un test linguistique mais pas de droit d'inscription

Ceci étant, il ne suffira pas de pousser la porte pour être ad-

mis. Les sélections s'effectueront sur la base d'un dossier de candidature, d'un test linguistique et d'un entretien de motivation. Bénéficiaire, au départ, d'un avant-projet avec l'accord d'une entreprise sera évidemment bienvenu mais sans être indispensable.

Notons enfin qu'aucun droit d'inscription ne sera demandé pour ce programme, qui oscillera, selon le parcours de chacun, de quelques semaines à 3 mois. Le stagiaire sera couvert par un contrat de formation du Forem et bénéficiera d'une bourse pour son séjour à l'étranger. ■

**BENOÎT JULY**

Renseignements : [www.explor.be](http://www.explor.be)